

Ville de Marseille



Lutte contre le sexisme sur les plages

Pour l'été 2023, la Ville de Marseille a renouvelé et amplifié son dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles expérimenté en 2022 en l'étendant à 4 plages, 7/7 jours, avec l'intervention de binôme de médiation et l'utilisation de l'application SAFER Plages.

Année de création de l'initiative : 2022

Thématiques de la Diversité portées par l'initiative : égalité femmes-hommes

Nombre de salariés en France : 17 000

Marseille, 2ème Ville de France



Décrivez votre initiative et ses résultats clés

Plus d'une femme sur trois de 18 à 34 ans a déjà été victime de harcèlement sur la plage et plus de la moitié affirme avoir peur de s'y rendre seule (sondage YouGov).

Face à ce constat, la Ville de Marseille a pris ses responsabilités et poursuivi son engagement dans la lutte contre le harcèlement sexiste et sexuel initié sur une plage en août 2022, en l'étendant à 4 plages (Corbières, Catalans, Bonneveine et Pointe-Rouge), 7/7 jours, du 17 juillet au 3 septembre 2023.

Le dispositif s'appuie sur une application disponible gratuitement [Safer plage], la présence de binômes de médiateur.rices pour intervenir en cas de signalement et sensibiliser les plagistes aux violences sexistes et sexuelles, ainsi que la permanence ponctuelle d'une vingtaine d'associations féministes.

Plusieurs milliers de plagistes ont été sensibilisé.es et les médiateur.rices sont intervenu.es une dizaine de fois pour des situations de harcèlement sexuel, de violences conjugales et de voyeurisme.

Dans quel contexte cette initiative a-t-elle été créée ?

Plus d'une femme sur trois de 18 à 34 ans a déjà été victime de harcèlement sur la plage et plus de la moitié affirme avoir peur de s'y rendre seule (sondage YouGov).

La Ville de Marseille a décidé d'agir, pour que les femmes n'aient plus peur de se rendre seules à la plage, pour que les victimes puissent être prises en charge en cas de violences sexistes et sexuelles, pour que les auteurs sachent qu'ils ne pourront agir en toute impunité et pour que chacun.e puisse agir à son niveau, notamment en signalant en tant que témoin.

Quel est le public cible de cette initiative ?

L'ensemble des plagistes, originaires de Marseille et de passage, ont été ciblé.es par le dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Décrivez l'initiative

Le dispositif s'appuie sur une application disponible gratuitement [Safer plage], la présence de binômes de médiateur.rices pour intervenir en cas de signalement et sensibiliser les plagistes aux violences sexistes et sexuelles, ainsi que la permanence ponctuelle d'une vingtaine d'associations féministes.

Il a concerné 4 plages (Corbières, Catalans, Bonneveine et Pointe-Rouge), 7/7 jours, du 17 juillet au 3 septembre 2023.

Bilan et résultats

- En 2023, entre 20000 et 30000 personnes ont été sensibilisées sur les plages par les binômes de médiation ainsi que les associations.
- En 2022, plus de 2000 personnes ont été sensibilisées sur la plages par les associations, ce qui a donné lieu à 1400 téléchargements de l'application. 3 signalements ont été comptabilisés, qui peuvent être interprétés comme la conséquence d'un effet dissuasif auprès des potentiels auteurs de violences sexistes et sexuelles.

Nombre de collaborateurs touchés directement		
Janvier – Juin 2023	NA	Le dispositif est effectif du 17 juillet au 3 septembre 2023
Totalité de 2023	40	Une quarantaine d'agents de la Ville de Marseille a été mobilisé, aux côtés du Pôle inclusion et droits des femmes, dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi du projet (police municipale, marins-pompiers, comité local de sécurité et de prévention de la délinquance, services informatiques, communication, responsables des 4 postes de secours).
2022	15	Une quinzaine d'agents de la Ville de Marseille a été mobilisé, aux côtés du Pôle inclusion et droits des femmes, dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi du projet (police municipale, comité local de sécurité et de prévention de la délinquance, services informatiques, communication, responsables du poste de secours).
2021	NA	
2020	NA	
Nombre de collaborateurs touchés indirectement		
Janvier – Juin 2023	NA	Le dispositif est effectif du 17 juillet au 3 septembre 2023.
Totalité de 2023	200	L'ensemble des personnels des postes de secours (secouristes, handiplagistes, agents des consignes) ainsi que les agents des services satellites ont été concernés par l'initiative.
2022	30	Les agents de police du poste de secours ainsi que les agents des services satellites ont été concernés par l'initiative.
2021	NA	
2020	NA	

Nombre de personnes externes touchées		
Janvier – Juin 2023	NA	Le dispositif est effectif du 17 juillet au 3 septembre 2023.
Totalité de 2023	25000	Entre 20000 et 30000 personnes ont été sensibilisées sur les plages par les binômes de médiation présents 7/7 jours sur les 4 plages ainsi que par les associations féministes présentes ponctuellement. Au-delà, le dispositif a bénéficié d'une vaste campagne de communication (affichage public, réseau de transports, publications réseaux sociaux) ainsi qu'un relai médiatique important (une trentaine de traitement dans la presse locale, nationale et internationale : journaux, brèves et vidéos en ligne, diffusion au journal télévisé).
2022	2000	
2021	NA	
2020	NA	

En quoi cette initiative est-elle innovante?

La Ville de Marseille est la première ville de France à avoir expérimenté un dispositif de prévention des violences sexistes et sexuelles sur la plages en 2022 et la seule à avoir envisagé une extension aussi ambitieuse en 2023 (4 plages, des binômes de médiation 7/7 jours, une application dédiée, plus de 20 associations féministes présentes ponctuellement). Après la phase expérimentale, l'objectif est de l'étendre à terme aux 21 plages surveillées de Marseille.